



DOSSIER DE PRESSE

SIGNATURE DES ACTES DE CESSION DU SITE DU 28^{ème} GROUPE GEOGRAPHIQUE DE JOIGNY

Jeudi 2 février 2012

à 16 heures

Préfecture - salle Loiseau



Contrat de Redynamisation du Site de Défense de Joigny

RAPPEL DU CONTEXTE

La refonte de la carte de stationnement militaire a prévu la disparition de deux sites dans l'Yonne :

- * le 28^{ème} groupe géographique basé à Joigny,
- * le camp militaire de Saint Florentin.

Le 28^{ème} groupe géographique basé à Joigny a été transféré à Haguenau dans le Bas-Rhin le 1^{er} août 2010.

Le **contrat de redynamisation du site de défense (CRSD)** a vocation à compenser les 400 emplois supprimés et à permettre la revitalisation de l'emprise libérée par la Défense. D'une durée de trois ans, éventuellement reconductible pour une période de deux ans, le CRSD a permis de mobiliser des cofinancements à hauteur de 17,030 M€ dont 15,14 M€ au titre de l'Etat, de l'Union Européenne et des collectivités territoriales.

Signé le 11 février 2011, le contrat fait l'objet d'un suivi par le Comité de site.

LES MOYENS MIS EN ŒUVRE DANS LE CADRE DU CRSD

Pour rappel, les moyens contractualisés spécifiquement par l'Etat dans le CRSD, qui ont produit un effet de levier permettant la mobilisation de plus de 17 M€, s'élèvent à **4,44 M€** :

- **3,140 M€** (2 M€ de FRED et 1,140 M€ de FNADT) ont été réservés.
- **1 M€** de FRED a été prévu, en outre, au titre de la création d'emplois dans le périmètre du CRSD.
- **0,3 M€** de crédits sectoriels et de DETR sont par ailleurs inscrits dans le CRSD.

Le contrat s'inscrit donc dans un contexte d'accompagnement par l'Etat particulièrement soutenu, qui s'est traduit également par un programme d'actions pour la revitalisation du territoire, et récemment encore par l'attribution d'une aide spécifique :

⇒ **Une aide spécifique de 150 000 euros** a été attribuée en décembre 2011 au titre du Fonds de soutien aux communes touchées par le redéploiement territorial des armées à la ville de Joigny

⇒ **Un dispositif de Zonages d'aides à finalité régionale (AFR)** permet de soutenir d'éventuels projets portés par des entreprises importantes et d'augmenter le taux d'intervention en faveur des PME

⇒ **Un dispositif fiscal réservé aux zones de restructuration défense (ZRD)**, ouvert pour une période de 3 ans débutant au 17 septembre 2009, offre la possibilité aux entreprises qui développent une activité sur la zone d'emploi de Joigny, soit 71 communes, de bénéficier d'exonérations fiscales et sociales. Il offre également la possibilité à la ville de Joigny, la communauté de communes du Jovinien, et autres communes et EPCI de la zone d'emploi d'exonérer, pour une période de 5 ans, de la taxe foncière sur les propriétés bâties et de la cotisation foncière des entreprises, la création et l'extension d'établissements industriels, artisanaux ou commerciaux.

⇒ **La cession à l'euro symbolique des actifs immobiliers libérés** (le foncier est estimé à plus de 6 M Euros) et la possibilité pour la ville d'acquérir les immeubles d'habitation de la Défense situés hors de l'emprise foncière du 28^{ème} groupe géographique. Les emprises suivantes seront aliénées :

- **le quartier Abescat Nord** (site principal, 9,4 ha dont SHON de 2,9 ha), situé au cœur de Joigny ;

- le quartier **Abescat Sud** (3964 m² dont SHON de 2020 m²) sur lequel se trouve le bâtiment « célibataires » ;
- la cité « **SAEM** » (6474 m²) et les « **logements de la manutention** » (1962 m²), constitués bâtiments d'habitation destinés aux familles.

L'emprise principale constitue un point d'appui important pour accueillir de nouvelles activités.

Les emprises à vocation d'habitation constituent des atouts complémentaires pour compenser les conséquences du départ du groupe géographique en générant une offre de logement.

La ville de Joigny et la communauté de communes du Jovinien sont acquéreurs à l'euro symbolique.



le quartier Abescat Nord

L'AVENIR DU SITE

La signature d'une convention a déjà permis l'installation de :

- une société : ELITE Restauration (septembre 2011)
- un centre de formation des ambulanciers (novembre 2011)
- une plateforme de lutte contre l'illettrisme CLEF (communiquer, lire, écrire, former)

Un [projet d'internat d'excellence](#) est à l'étude en partenariat avec le lycée de Joigny ;

Les bâtiments du 28^{ème} Groupe Géographique permettront en outre le développement :

- d'une offre de formation complémentaire
- d'accueillir des associations comme la Croix Rouge et les Restos du Cœur
- d'installer ou de redéployer des services à la population (centre social, épicerie sociale, associations sportives...)
- de générer une offre de logement comme pour le bâtiment de la Manutention (logements pour la Gendarmerie) et pour des étudiants et apprentis